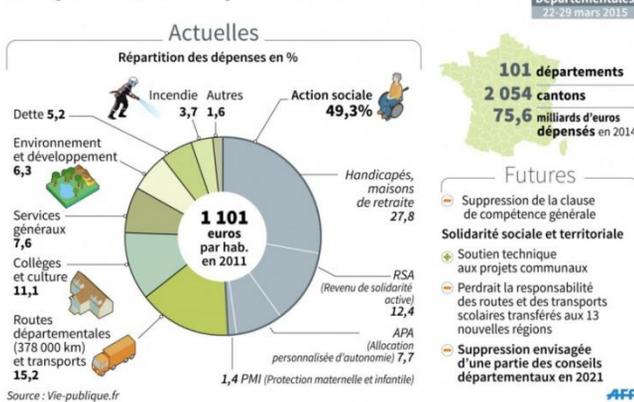


### L'édito

Chères boisséennes et chers boisséens,

Le 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections des conseillers départementaux. Élus pour 6 ans, ils remplacent les conseillers généraux. Ce sont des acteurs de terrain, proches des citoyens et des élus du canton. Le nouveau conseil départemental s'est vu attribuer un certain nombre de compétences :

#### Compétences des départements



C'est pourquoi je vous invite à être les acteurs de ce que vous souhaitez pour votre commune et pour votre avenir, en venant voter et choisir celle et celui qui, à votre avis, défendront aux mieux vos intérêts et répondront à vos attentes. L'équipe municipale compte sur votre participation pour cette chance et ce droit d'expression que bien des peuples nous envient.

Le Maire, Alain GAGNE



« Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil. »

Abraham Lincoln

Homme d'état, Président des Etats-Unis d'Amérique (1809 - 1865)

### Actualités

#### ✓ Elections départementales : 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux, une femme et un homme. Les nouvelles délimitations des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu.

De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

Départementales  
22-29 mars 2015

#### Mode d'emploi

Comment sont élus les conseillers départementaux

##### Chaque binôme représente un canton

Une seule élection dans les 2 054 cantons pour un mandat de 6 ans (suppression du renouvellement par moitié tous les 3 ans)

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre

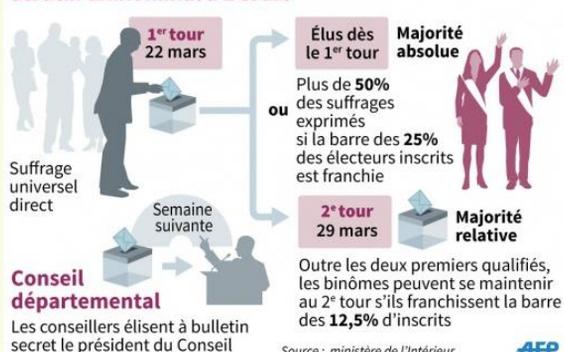
Nouveau

##### Parité

Plus de suppléant de l'autre sexe mais 2 élus une femme, un homme, par canton



##### Scrutin uninominal à 2 tours



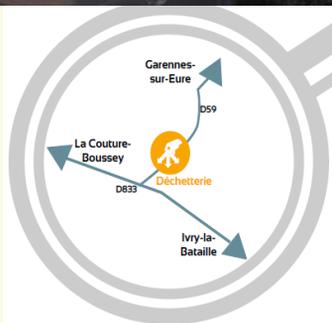
# Nouveau

## ✓ Déchetterie :

Attendu depuis longtemps, notre patience est enfin récompensée. Nous avons désormais la possibilité d'accéder à la déchetterie d'Ivry la Bataille.



Route de la Couture  
CD 59  
(27540)



Les déchets acceptés sont : bois, huile de vidange, gravats, ampoules, cartons, piles, pneumatiques, batteries, mobiliers, ferraille, textiles, diffus spécifiques (peintures), gros électroménager.

### Horaires

	lundi	mardi	mercredi
	14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h 14h / 18h
	FERMÉE	9h / 12h 14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
	jeudi	vendredi	samedi
	9h / 12h	9h / 12h 14h / 18h	9h / 12h30 13h30 / 18h
	9h / 12h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
<b>FERMÉE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.</b> Été : du 15 mars au 14 novembre. Hiver : du 15 novembre au 14 mars.			

### ATTENTION :

Le paiement des dépôts par la CCPL, se fait au passage, pas à la quantité déposée.

**Le coût d'un passage s'élève à 16€.**

Nous vous remercions donc de regrouper vos déchets afin d'éviter les dépôts unitaires !

Pour vous y rendre, vous devez, **muni d'une pièce d'identité**, retirer une carte auprès de :

- la Mairie, aux heures d'ouverture au public,
- Alain Gagne (La Belle Côte),
- Michel Méreaux (Boissy-Mauvoisin),
- Christine Rio (Le poirier Godard)

# Bon à savoir

## ✓ FLSBM :



Vendredi 06 mars 2015: Marche organisée par André Cabassut, dans Paris avec déjeuner.

Le départ du train est prévu à la Gare de Bréval à 9h07, arrivée à la gare Saint-Lazare à 9h55.

Vendredi 20 mars : Marche à Moisson avec déjeuner sur la base de loisirs (12€)

Afin de réserver les restaurants (Paris et Moisson) nous vous conseillons de vous inscrire auprès de :

[claud-bouchet@orange.fr](mailto:claud-bouchet@orange.fr) ☎ 01.34.78.35.30

## ✓ Association « La Clé Des Champs » :

L'Association des parents d'élèves de l'école de Boissy-Mauvoisin/Ménerville a été créée le 30/12/2014. Cette association a pour but de maintenir la Kermesse et offrir un budget pour les sorties scolaires. Contacter l'association : [ape.lacledeschamps@yahoo.fr](mailto:ape.lacledeschamps@yahoo.fr)

## ✓ Divers :

- **Fermeture de classe** : Compte tenu des inscriptions à l'école pour l'année 2015/2016, nous risquons de subir la suppression d'une classe. Toute l'équipe municipale est mobilisée pour l'éviter et une lettre en ce sens à été envoyée à l'inspecteur d'Académie.
- **Renouvellement de cartes nationales d'identité** ou de passeports (Voyage scolaire, vacances) : Prenez vos précautions. Un délai de 8 semaines est recommandé.
- **Calendrier de Recensement**
  - 1ère période : Recensés en janvier, février et mars : A transmettre au plus tard le 30 avril 2015.
  - 2ème période : Recensés en avril, mai et juin : A transmettre au plus tard le 31 juillet 2015.
- **Recrutement**, la gendarmerie recrute 2000 sous-officiers et 5000 gendarmes adjoint volontaires, avec ou sans diplôme, âgé de 17 à 35 ans. Pour candidater ou obtenir plus de renseignements, contactez le Gendarme FLAMENT Ludwig au 01.30.98.58.60. Site : [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

Le prochain Conseil municipal se réunira le jeudi 9 avril 2015 à 20h30 en Mairie de Boissy-Mauvoisin

À bientôt pour le prochain numéro